Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 57 (1929-1932)
Heft: 231

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN DE LA SOCIETE VAUDOISE DES SCIENCES NATURELLES
Vol. 57 1932 No 231

Observations sur la biologie et les maladies du renard argenté

PAR

Dr B. GALLI-VALERIO
Professeur à l'Université de Lausanne

ET

Dr Alfred NICOLE
Biologue à la Station d'Elevage du Renard Argenté à Gryon sur Bex.

(*Séance du 1er juin 1932.*)

On croit communément qu'élevé en cages ou en parcs d'exercices, le renard argenté devient avec le temps un animal domestique. Cette idée est fausse. Un renard, gardé en cage une dizaine d'années, mordra tout aussi brutalement et avec autant de ruse la dixième année que la première. Les jeunes, même nés de parents vivant en cage depuis de nombreuses années et issus eux-mêmes de lignées toutes élevées de la même façon, présentent encore ce caractère sauvage très accusé. Il suffit pour s'en rendre compte de saisir un renard sans prendre les précautions d'usage.

Si ce caractère sauvage que l'on retrouve encore dans les mœurs du renard joue un rôle important dans son élevage, en conservant à la race ses qualités naturelles indispensables au maintien d'une bonne constitution, d'une bonne fourrure comme d'une bonne reproduction, il ne peut pas tout faire. C'est l'erreur commise par nombre d'éleveurs qui ont cru à la toute-puissance de l'atavisme chez ces animaux, sans songer qu'en fin de compte ceux-ci n'avaient plus tout le mouvement voulu, qu'ils ne pouvaient plus chercher et préparer eux-mêmes leur nourriture, et que, tenus plusieurs ensemble